



Organisateur : ASSOCIATION KAKAMA « ACCROCHE-TOI »

Tél : 06 81 70 61 31

mail : kakama.accroche-toi@orange.fr / contact@association-kakama.org - Site : www.association-kakama.org

ATTESTATION – INSCRIPTION **BROCANTE** (veuillez remplir en MAJUSCULE)

Le dimanche 31 mai 2020 à EPINAY SUR SEINE sur l'avenue LEON BLUM

Je soussigné (e),

Nom :Prénom :

Né(e) le : à (Ville):.....n° département :

Adresse :

CP Ville :Tél :/...../...../...../.....

Mail :@.....

N° d'immatriculation de mon véhicule

Titulaire de la pièce d'identité n°

délivrée le :Par la préfecture de :

Personne Physique

Déclare sur l'honneur

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)
- Avoir pris connaissance des conditions de participation à la brocante et de son règlement et s'engage à les respecter

Personne Morale

Déclare sur l'honneur

- Etre soumis(e) au régime de l'Article L 310-2 du Code de commerce
- Tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article R321-7 du Code pénal)
- Avoir pris connaissance des conditions de participation à la brocante et de son règlement et s'engage à les respecter

Ci-joint le règlement de€ pour l'emplacement d'une longueur dem

1 emplacement = 2 mètres = 20€ plus Caution propreté stand : 10€ vous sera restituée à la fin de la brocante (à partir de 17h00) après vérification du bon état du stand et aucune réclamation de la caution n'est acceptée après la brocante

Aucune réservation ne sera remboursée en cas d'annulation de votre part.

Fait à le Signature (obligatoire):

Modes de réservation à partir du 14 mars et sur RDV

1) A la permanence de l'Association hors vacances scolaires :

Centre Socio-culturel des Econdeaux - 4 avenue Léon Blum – 93800 Epinay Sur Seine

Tous les mercredis de 17h00 à 18h00 sur RDV au 06 81 70 61 31 (entrée principale du centre)

Et les samedis de 14h00 à 15h00 (l'entrée s'effectue à droite du cabinet médical porte noire)

2) Par courrier au siège de l'Association : 33 rue des Econdeaux -93800 Épinay sur Seine,
Chèque bancaire ou Postal libellé à l'ordre de : **Association KAKAMA**

Joindre à votre inscription, votre règlement, la photocopie de votre pièce d'identité recto/verso et une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse pour recevoir la confirmation d'inscription. A défaut la confirmation vous sera transmise par SMS ou par mail sous réserve que ces informations aient été lisiblement communiquées.

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra à son registre



Organisateur : ASSOCIATION KAKAMA « ACCROCHE-TOI »

Tél : 06 81 70 61 31

mail : kakama.accroche-toi@orange.fr / contact@association-kakama.org - Site : www.association-kakama.org

REGLEMENT DE LA BROCANTE

- AUCUNE LOCATION NE SERA REMBOURSEE EN CAS D'ANNULATION DE VOTRE PART OU D'ABSENCE LE JOUR DE LA BROCANTE.
- Pour accéder à votre stand, vous devrez vous munir de l'autorisation que l'association vous aura remise à l'issue de l'enregistrement de votre inscription.
- La circulation et le stationnement des véhicules dans le périmètre de la brocante ne sont autorisés que durant la mise en place des stands de 6 h à 9 h du matin et au démontage à partir de 18h.
- Vous devez respecter le sens de circulation établi pour la circulation et les consignes des membres de l'association.
- Les emplacements non occupés à 9 h seront considérés comme vacants.
- LA VENTE de matériel neuf identique et en nombre (sauf pour les professionnels : personnes morales), d'animations payantes (ex. : jeu de pêche à la ligne), la vente d'armes, d'animaux vivants et d'alimentation, EST INTERDITE sur les lieux de la brocante.
- Vous êtes responsables de votre stand. Vous déchargez ainsi les organisateurs de toute responsabilité pénale, civile, en cas de vol ou dégâts éventuels.
- Il vous est **formellement interdit de sous-louer ou de céder tout ou partie de votre emplacement** à un tiers sans autorisation de l'association organisatrice de la brocante. En cas d'incident avec les autres exposants proches, votre responsabilité sera engagée.
- Vous vous soumettez avec **bonne humeur** au contrôle éventuel par la Police ou un membre de l'association organisatrice qui œuvre pour la sécurité de tous.
- L'association organisatrice se réserve la vente de boissons et aliments. Aucune vente de ce genre ne sera autorisée.
- **La caution propreté stand de 10€ vous sera restituée à la fin de la brocante (à partir de 17h00) après vérification du bon état du stand et aucune réclamation de la caution n'est acceptée après la brocante**